

Le SPORT et le CSE

Avenir
sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

**Que le CSE réclame
des salles de sport
équipées et qu'il
propose des tarifs
compétitifs !**



Remplacez
"je dois"
par
"je choisis"

**Pour l'équipe AVENIR, chaque salarié a droit à
une activité sportive subventionnée
significativement pour entretenir sa santé.**

**En clair,
Le CSE peut négocier des tarifs
compétitifs et fixer une subvention
supplémentaire.**

**Le CSE doit exiger de la direction 1 salle
de sport équipée par site.**

AVENIR